



Jardinier (H/F)

Offre interne

24.02.2021

Jardinier (H/F)

Description

Votre contexte

Labellisée ville fleurie depuis 1982, Vélizy-Villacoublay se voit en juillet 2024 décerner la distinction suprême: La Fleur d'Or. La Ville s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Véliziens à travers la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles, la mise en place d'un fleurissement durable sans pesticide, la mise en valeur des espaces publics et le réaménagement de ses quartiers.

Pour y parvenir, la direction environnement et espaces verts intègre une véritable approche écologique à la gestion classique des espaces verts et met en œuvre une gestion différenciée. Ses objectifs sont d'enrichir la ville en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

La direction est composée d'un directeur, d'un chargé d'opération en espaces verts et d'une régie avec 12 jardiniers et 2 chefs d'équipe.

Votre emploi

Description de vos missions

Au sein de la régie des espaces verts, vous serez chargé de :

- **Assurer l'entretien des espaces verts :**

Vous organisez et réalisez les tâches d'entretien du patrimoine végétal de la ville en lien avec les différentes saisons (taille, tonte, ramassage des feuilles, bûchage, désherbage, traitements phytosanitaires, arrosage, paillage, etc.). Vous préparez et enrichissez les sols avant les plantations et le ré-engazonnement. Vous assurez les travaux de fleurissement et de plantation (vivaces, graminées, rosiers, arbustes, arbres). Vous identifiez les maladies et parasites et appliquez les méthodes de lutte (de préférence biologiques). Vous utilisez les matériels et produits spécifiques en respectant les consignes de sécurité.

- **Veille au maintien en bon état du matériel utilisé et assurez la petite maintenance des matériels :**

Vous nettoyez le matériel, vérifiez les niveaux, vidangez, etc.. Vous renseignez les usagers sur le patrimoine vert de la ville. Vous remontez votre hiérarchie les anomalies et les dysfonctionnements constatés (concernant les matériels, le mobilier, etc.). Vous échangez avec vos collègues, les informations nécessaires pour le bon fonctionnement de l'équipe et de l'activité.

- **Participer à l'aménagement du patrimoine espaces verts de la ville dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité :**

Vous contribuez à la création et à la rénovation des espaces verts. Vous inscrivez le patrimoine espaces verts dans les événements de la ville : proposer des projets, participer à la mise en place de décorations florales thématiques sur la ville.

Profile of the candidate

Profil

Vous êtes diplômé dans une spécialité relevant des techniques horticoles ou de l'aménagement paysager (CAP, BEP, Bac pro), et bénéficiez d'une expérience de cinq ans dans ce même domaine. Vous maîtrisez les techniques horticoles et paysagères, d'entretien et de création et savez utiliser le matériel. Vous possédez des connaissances en maintenance de l'arrosage automatique. Vous maîtrisez les règles d'hygiène et de sécurité au travail et les techniques de port de charges lourdes. Vous avez le sens du travail en équipe. Méthodique et rigoureux, vous êtes appliqué et avez le sens du service public.

Permis B obligatoire.

Bonne aptitude physique (postures pénibles, port de charge).

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h00-12h00 et 13h00-16h30 et le mardi 08h00-12h00 et 13h00-17h00. Ces horaires sont aménagés durant les périodes de forte chaleur, afin de préserver les équipes terrain.
- **Droits et congés** : 25 jours de congés, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement. Monétisation du Compte Epargne Temps
- **Contraintes particulières** : port de charges lourdes, postures pénibles.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13^e mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation et nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit de proximité de tous les bâtiments municipaux.

Technique

Emploi permanent (Temps complet)

Categorie C